



The University of Hong Kong

7^e CONCOURS ORATOIRE INTERUNIVERSITAIRE DU DELTA DE LA RIVIERE DES PERLES 2016

Municipalités et territoires concernés: Hong Kong, Macau, Zhuhai, Juangmen, Zhongshan, Shunde, Foshan, Guangzhou, Dongguan, Huizhou, Shenzhen.

Lieu du Concours : The University of Hong Kong

Date : Samedi 19 mars 2016

1. Conditions de participation et sélection des candidats

- i. Les candidats ont entre 18 et 25 ans, soit nés entre le 31 décembre 1991 et le 1^{er} janvier 1998.
- ii. Les candidats sont inscrits dans un programme de français dispensé dans le cadre d'un établissement d'enseignement supérieur situé dans la région du Delta.
- iii. Chaque établissement sélectionne un candidat unique pour la phase finale. Dans le cas où il existe plus d'un programme de français dans le même établissement, chaque programme distinct est autorisé à présenter son propre candidat.
- iv. Le français n'est pas la langue maternelle des candidats.
- v. Les candidats ont un niveau en français au moins équivalent au niveau B1 du CECR.
- vi. Les candidats non-résidents de Hong Kong doivent être en mesure de se rendre à Hong Kong afin de participer à la phase finale du concours.

2. Thème de la présentation

« Comment puis-je contribuer à promouvoir la langue française dans la région du Delta ? »

La présentation sera structurée autour de l'exposition de différentes stratégies et d'exemples qui pourraient contribuer à promouvoir la langue française dans la région.

3. Format de la présentation

Chaque candidat fait une présentation orale comprise entre un minimum de 9 mn et un maximum de 10 mn devant le jury et le public. Les supports écrits et électroniques sont autorisés. Aucun soutien extérieur pendant la présentation n'est autorisé.

4. Critères du jury

- Elocution et communication (9 points) : fluidité, prononciation et non-verbal.
- Maîtrise de la langue (4 points) : morphologie, syntaxe et vocabulaire.
- Présentation et contenu (7 points) : organisation, argumentation, originalité et créativité.
- Pénalité (-1 point) : non-respect du temps imparti.

5. Prix

- **1er prix** : Séjour linguistique intensif de 4 semaines à l'ILCF Lyon. Le prix comprend les frais de scolarité, l'hébergement, les activités culturelles + une somme forfaitaire de 10 000 HK dollars pour le transport (avion et train). Prix offert par l'ILCF et le Consulat général de France à Hong Kong.
- **2e prix** : Séjour linguistique intensif de 2 semaines au CUEF de Grenoble. Le prix comprend les frais de scolarité + une somme forfaitaire de 10 000 HK dollars. Prix offert par le CUEF et le Cabinet Thomas Mayer Hong Kong.
- **3e prix** : Une somme de 500 euros offerte par le Consulat général de France à Canton.

6. Calendrier

- **15 novembre 2015** : Lancement du concours et pré-sélection des candidats par les institutions participantes.
- **15 février 2016** : Clôture des inscriptions. Les candidats ont fourni au comité d'organisation leur fiche d'inscription comprenant le titre de leur présentation.
- **Fin février 2016** : Finalisation du programme, envoi au comité d'organisation des attestations de participation ; information et diffusion.
- **19 mars 2016** : Phase finale du concours à l'Université de Hong Kong.

7. Comité d'organisation

- Mme Servane Gandais, Consulat Général de France à Hong Kong
- M. Christophe Bonté, Consulat Général de France à Canton
- M. Pierre-Yves Tourpin, Consulat Général de France à Canton
- Mme Soizick Castelyn, AFLE, Hong Kong.
- M. Benoit Guérillot, The University of Hong Kong

8. Organismes

- Consulat Général de France à Hong Kong et Macao
- Consulat Général de France à Canton
- AFLE (Association of Teachers of French in Hong Kong and Macau)
- The University of Hong Kong

9. Parrains

- Institut de Langue et de Culture Françaises (ILCF), Université Catholique de Lyon.
- Centre Universitaire d'Etudes Françaises (CUEF), Grenoble.
- Thomas Mayer & Associés, Hong Kong.

10. Contact et Information:

- Hong Kong : Mme Servane Gandais, Consulat Général de France à Hong Kong et Macao : servane.gandais@consulfrance-hongkong.org
- Chine : M. Christophe Bonté, Consulat Général de France à Canton : christophe.bonte@diplomatie.gouv.fr